

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le communiqué suivant.

Nous vous invitons à le partager dans l'ensemble de vos canaux de diffusion.

Cordialement,

Macarena Lobos

Chargée de communications

Division des communications et des relations avec les citoyens

Direction d'arrondissement

Ville de Montréal - Arrondissement de Saint-Laurent

777, boulevard Marcel-Laurin

Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 514 855-6000, poste 4312

Télécopieur : 514 855-5709



Stationnement Ouimet Sud

Premier stationnement municipal écologique à Montréal

Saint-Laurent, le 20 octobre 2014 – À la suite de réaménagements majeurs, le stationnement Ouimet Sud, situé entre la rue du Collège et la rue de l'Église dans l'arrondissement de Saint-Laurent, est devenu cet automne le premier stationnement municipal écologique de ce type à Montréal.

Cette initiative mise de l'avant par l'administration laurentienne vise à démontrer qu'il est possible de transformer un stationnement traditionnel en un espace respectant les exigences du développement durable tout en gardant sa vocation principale. Le comité de travail de Saint-Laurent responsable de ce projet s'est appuyé sur les principes dictés dans sa *Règlementation sur l'aménagement des espaces de stationnement axé sur le développement durable* adopté en 2009, laquelle a remporté le mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en 2013. Ce même règlement a aussi été cité par le Bureau de normalisation du Québec dans son document *Lutte aux îlots de chaleur urbains – Aménagement des aires de stationnement - Guide à l'intention des concepteurs*.

La planification des travaux a donc été menée en suivant des balises précises dans le but d'atteindre les objectifs écologiques fixés et de répondre aux besoins réels en termes de stationnement municipal.

Un stationnement écologique : est-ce possible?

De nombreuses modifications ont été apportées à cet espace de stationnement afin de le rendre plus « vert ». L'arrondissement de Saint-Laurent a non seulement misé sur la plantation accrue d'arbres et de végétaux, mais a également pensé à y apporter des améliorations significatives afin de suivre son orientation écologique.

Tout d'abord, le recouvrement de sol en béton bitumineux a été remplacé par un revêtement écologique fait à base de matière végétale. Moins polluant à l'étape de fabrication, ce produit a l'avantage de réduire considérablement l'effet d'îlot de chaleur.

De plus, un bassin de biorétention longe le stationnement. Recouvert d'une végétation abondante, ce bassin permet de retenir les eaux pluviales, de les filtrer et de les acheminer vers les nappes phréatiques. Puis, afin de permettre un roulement constant des utilisateurs de ce stationnement et de respecter le règlement en vigueur, 20 cases ont été aménagées. Mentionnons également l'installation de deux bornes de recharge pour voitures électriques.

« Nous souhaitons principalement faire de cet espace un exemple de concrétisation d'un idéal. Depuis plusieurs années, nos équipes cherchent les meilleures pratiques visant le respect de l'environnement afin de les appliquer à tous nos projets. Nous sommes donc très fiers de cet accomplissement, et espérons que les solutions innovantes mises en place dans le stationnement Ouimet Sud sauront inspirer les entreprises et les organisations non seulement à Saint-Laurent, mais également partout à Montréal et au Québec », a mentionné le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Les bienfaits du projet-pilote du stationnement Ouimet Sud devraient être constatés l'été prochain, voire même dans les prochains mois. Cependant, l'arrondissement envisage dès maintenant la possibilité de procéder à des travaux dans d'autres stationnements municipaux au cours des prochaines années.

Source : Direction d'arrondissement
Division des communications et des relations avec les citoyens

Renseignements : Macarena Lobos
Chargée de communications
514 855-6000, poste 4312



On aperçoit sur la photo Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, Véronique Doucet, directrice d'arrondissement, Aref Salem, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif, Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, et Suzy Ouellet, architecte, devant une voiture électrique garée au stationnement Ouimet Sud.